

LE FRANÇAIS DES CANADIENS EST-IL UN PATOIS ?

(Suite)

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

VIII.— Les origines bien françaises du parler canadien

Tout ceci ne signifie-t-il pas qu'on a fait fausse route en matière de philologie canadienne ? Comme hanté par cette idée d'une immigration normande "prédominante", on a manqué l'explication rationnelle de la nature propre du parler canadien actuel, et en particulier de "cette élocution canadienne qui ne laisse pas de rappeler toujours la prononciation de l'Île-de-France sans jamais y ressembler tout à fait" (1).

Le parler populaire canadien, qui a l'originalité propre à l'une quelconque des zones linguistiques françaises, n'est-il pas (exception faite des anglicismes récents et de quelques locutions nées au Canada) un alliage des parlers de l'ouest de la France (moins la Bretagne), dont l'élément principal serait, non plus le normand-picard, mais le parler du bassin moyen de la Loire, d'Angers à Orléans, avec une large bande au nord et au sud du fleuve ?

Plus de la moitié des Français venus s'installer au Canada au dix-septième siècle, — on me reprochera peut-être de l'avoir trop souligné, — provenaient de ces provinces qui ont nom l'Île-de-France et l'Orléanais, la Touraine et l'Anjou, le Poitou, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, où la langue du peuple était beaucoup plus évoluée (2) et plus près de la langue de la "ville" et de la "Cour" que la picarde et la normande.

(1) A. RIVARD, Congrès de 1912, *Mémoires*, p. 14.

(2) Sauf le noyau vendéen où le patois s'est plus longtemps maintenu dans la classe paysanne et résiste encore.

Les émigrants des environs de Paris, du Val de Loire et d'une bonne partie du Poitou étaient sans nul doute ceux dont le langage se rapprochait le plus de celui des missionnaires, des officiers, des administrateurs, des nombreux colons instruits. Leur accent naturel aussi était le plus pur : quand un paysan de ces régions dépouille son patois, il parle le français sans accent.

Selon la règle connue, le parler de ces immigrants dut se " franciser " le plus vite et peu à peu s'imposer à ceux de leurs compatriotes qui parlaient " le plus mal ", à ceux aussi dont l'accent dialectal était plus prononcé et plus rebelle. Les colons normands, picards, limousins, vendéens, dont les patois subsistèrent presque intacts en France jusque vers la fin du dix-neuvième siècle (1), (tout en conservant un grand nombre de leurs vocables propres les plus expressifs) durent s'appliquer, — sans y réussir toujours, — à prendre les tournures et l'accent déjà " français " de leurs voisins venus de Paris, de Tours, de Poitiers et de la Rochelle.

Il en est résulté ce que j'ai dit, après Adjutor Rivard : le français que j'ai entendu dans des villages acadiens isolés (donc conservé à peu près pur), le français que j'ai entendu à Québec, à Montréal, à Ottawa, " ne cesse de rappeler toujours celui de l'Île-de-France sans y ressembler jamais complètement ". Son accent " idéal " me semble un peu plus au Sud-Ouest, quelque part vers ces confins indécis du Poitou, de la Touraine ou du Berri, où sont venus se mêler les mots et les accents de la France du nord et de la France du midi (2), " où l'accent, très proche de celui de l'Île-de-France, n'y ressemble cependant jamais tout à fait ".

C'était lors d'une de mes toutes premières excursions dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Une belle messe chantée dans une belle église neuve, par un dimanche d'octobre ensoleillé. Ma première messe en Acadie. J'attendais avec curiosité

(1) Cf. Ch. Guerlin DE GUER, *le Parler populaire dans la commune de Thaon*, Paris, 1901.

Dans cette commune normande située à 12 kilomètres seulement de la ville de Caen, le patois du cru s'est maintenu, nous assure l'auteur, à un degré incroyable jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Les paysans limousins continuent encore de parler leur patois concurremment avec le français. Le paysan poitevin a conservé une foule de termes patois, mais il ne parle plus vraiment " patois ".

(2) Ainsi on trouve en Touraine, parfois dans le même village, ces quatre expressions synonymes dans " se mettre à l'abri de la pluie " : 1° à l'abri ; 2° à l'abrit ; 3° à l'abrik ; 4° à l'asslé. Cf. *Atlas linguistique de la France*, par Gillieron et Edmont, Paris, Champion, 1902.

le sermon du prêtre. O surprise émouvante ! Prodige du souvenir ! Cette voix, qui tombe de la chaire et emplît l'église, je l'ai entendue déjà, dans mon enfance, aux distributions de prix de ma petite école. C'était, à m'y méprendre, la voix d'un ancien maire de mon village natal (1) !

Pure coïncidence, certes, mais qui montre combien légère est la différence d'accent entre le parler des Canadiens (et plus encore des Acadiens parce que, sans doute, moins teinté de normand) et celui du centre-ouest de la France.

*

* *

Une étude détaillée du parler populaire en Acadie et au Canada (les différences sont légères) dans ses rapports avec le parler populaire, non plus surtout de la Normandie, mais de toute cette région du Centre-Ouest et de la Loire moyenne, duquel est sorti autant que de l'Ile-de-France ce français classique qui nous tient tant à cœur, demanderait à être écrite avec la collaboration patiente des sociétés savantes, des érudits et des innombrables collectionneurs de vieux mots de France et du Canada. La brève énumération qui va suivre donnera une idée de la richesse et de l'intérêt de la matière. Je m'y bornerai à mentionner quelques termes encore d'un usage quotidien aussi bien au Canada ou en Acadie que dans les milieux correspondants de mon pays natal et de ses environs (2), — petite partie d'une région où,

(1) Une expérience qui, j'en ai la conviction, donnerait des résultats pleins d'enseignements, serait d'"enregistrer" un certain nombre de "voix" canadiennes (et acadiennes) et de s'appliquer à trouver ensuite dans nos campagnes du Centre-Ouest, au moyen du gramophone, leurs "sosies".

L'expérience inverse aurait le même intérêt pour les Canadiens. Sans compter qu'une série de "disques" de ce genre constituerait un recueil d'archives phonétiques de haute valeur, si l'on songe à la rapidité avec laquelle, aussi bien au Canada qu'en France, sont en train de disparaître les inflexions de nos vieux patois. Bien plus vivante et scientifique qu'un "atlas linguistique" serait en tout cas semblable collection.

(2) La région du Châtelleraudais (entre Poitiers et Tours), du Loudunais (entre Poitiers et Saumur), du Chinonais (entre Loudun et Tours) et du Lochois (entre Châtellerault et Loches).

Les petites villes qu'on y trouve sont : Châtellerault (18,000 habitants), sur la Vienne ; Loudun (5,000 habitants) ; Chinon (6,000 habitants), sur la Vienne ; Richelieu (2,000 habitants) ; Sainte-Maure (2,500 habitants) ; Loches (5,500 habitants), sur l'Indre ; Charnizay, la Roche-Posay.

Dois-je ajouter que même dans cette petite région (quatre arrondissements, à peine les deux tiers d'un département moyen) la langue populaire est loin d'être rigoureusement uniforme ?

cependant, de l'avis unanime, le peuple des campagnes parle "le mieux" de toute la France.

Voici d'abord des mots qui, sur les lèvres des Français cultivés, ont, comme chacun sait, une prononciation différente, mais que les gens du peuple acadiens et canadiens prononcent exactement comme mes compatriotes poitevins et tourangeaux quand ils ne se surveillent pas :

<i>lequeul, laqueulle,</i>	pour lequel, laquelle ;
<i>alle est, i va,</i>	pour elle est, il va ;
<i>bouune, (1) *</i>	pour bonne ;
<i>chouse *</i> ,	pour chose ;
<i>arrouser,</i>	pour arroser ;
<i>seù,</i>	pour seul(s) ;
<i>siau,</i>	pour seau ;
<i>foué, moué, toué, mouchoué,</i>	pour foi, moi, toi, mouchoir ;
<i>armouère, bonsouère,</i>	pour armoire, bonsoir ;
<i>bœurre, hœureux et même hureux</i>	pour beurre, heureux ;
<i>jenne,</i>	pour jeune ;
<i>du seigue, et même de la seille*,</i>	pour du seigle ;
<i>kyuré, kyœur, kyuit, Kyébec,</i>	pour curé, cœur, cuit, Québec ;
<i>changhé*, manghé*,</i>	pour changé, mangé
(l'h est moins aspiré toutefois	qu'en Charente) ;
<i>j'val, aj'ter,</i>	pour cheval, acheter ;
<i>yeux, yand,</i>	pour gueux, gland ;
<i>hèyissab' ou haguissab',</i>	pour haïssable ;
<i>fatiqué,</i>	pour fatigué ;
<i>mouri,</i>	pour mourir ;
<i>couri,</i>	pour courir ;
<i>viellzi*,</i>	pour vieillir ;
<i>enlédzi*,</i>	pour s'enlaidir ;
<i>nic</i>	pour nid ;
<i>abric *</i>	pour abri ;
<i>gangner, Gangnon,</i>	pour gagner, Gagnon ;
<i>berbis, mèkerdi,</i>	pour brebis, mercredi ;
<i>escouer, escousse,</i>	pour secouer, secousse.

Enfin, ce *t* final tout à fait tourangeau (et saintongeais) :

laitte, litte, soufflette, bouquette, Monette, Paquette, Pouliotte, Morissette,

pour lait, lit, soufflet, bouquet, Monet, Paquet, Pouliot, Morisset (2) ; etc., etc.

(1) Les mots marqués d'un astérisque indiquent une prononciation surtout acadienne.

(2) Les Français qui visitent le Canada ou l'Acadie sont toujours frappés de la prononciation particulière des mots "Anglais" et "Français" par les paysans : "Anglà, Françâ", *à* est l'ancienne prononciation poitevine pour *ai*. Un de mes collègues, né à François dans le département des Deux-Sèvres, m'assure que les habitants de son village ne prononcent jamais "François", mais "Françâ" ou "Français".

Voici maintenant des formes qui n'ont plus cours, mais qui étaient reçues dans l'ancienne langue et qu'on entend journellement au Canada, comme en Touraine et en Poitou :

<i>un cheveu,</i>	pour un cheval ;
<i>tertous,</i>	pour tous ;
<i>astheure,</i>	pour maintenant ;
<i>chafaud,</i>	pour échafaudage ;
<i>coffre,</i>	pour cercueil ;
<i>hucher,</i>	pour appeler ;
<i>un abat de pluie,</i>	pour une forte averse ;
<i>métive, mêtiver,</i>	pour moisson, moissonner ;
<i>se découëffer,</i>	pour se découvrir ;
<i>une catin,</i>	pour une poupée ; etc.

Puis, quelques-uns de ces bons vieux termes de terroir dont la verte vieillesse s'accommode aussi bien des rigueurs du climat canadien que de la " douceur angevine ", chère à Du Bellay. A des milliers de lieues l'un de l'autre, séparés par l'océan immense, le paysan d'entre Tours et Poitiers(1) et son frère " l'habitant " de Québec continuent de nommer les éclairs, des *éloèzes* ; les ronces, des *érondes* ; les gros carez, des *rouches* ; les tas de foin, des *vailloches* ; les tourbillons soudains de l'été, des *sorcieres* ; les génisses, des *taures* ; une ampoule, une *bouffiote* ; une fleur, un *bouquet* ou un *bouquette* ; la guenille, de la *penille*, etc.

Comme le fermier des environs de Chinon (le pays de Rabelais), ou de Châtellerault (le pays de Descartes), le fermier acadien appelle son clos un *renfermis* (2) ; les liens des fagots, des *riotes* ; la mamelle d'une vache, le *r'meuil* ; une pouliche, une *pouline* ; une certaine espèce d'orge, de la *baillarge* ; les ornières, des *rouins* ; la nuque, le *caquet* ; les oies, des *pirons* ; les chenets, des *landiers*, etc., etc.

Tous *font boucherie*, c'est-à-dire tuent et dépècent un porc pour les besoins de la maison au moins une fois l'an ; pêchent la truite avec des *lèches* ; l'anguille avec des *bourroles* ; mettent les *enfarges* à leurs chevaux et un *talbot* à leurs vaches avant de les laisser aller au pâturage ; leurs femmes *brochent* des bas, et leurs gamins, s'ils sont mauvais sujets, *font le*

(1) Je parle sans cesse de cette région, non parce qu'on la nomme " le jardin de la France ", mais parce que c'est celle que je connais le mieux et que j'ai eu tout loisir d'y étudier le parler populaire.

(2) Et, comme à Chinon, son pré, une *prée* ; d'où le nom du célèbre village acadien de la *Grand Prée*, immortalisé par Longfellow sous la forme *Grand-Pré*.

renard, c'est-à-dire jouent au *moine* ou aux *marbes*, ou se *garrochent* à coups de pierres, au lieu d'aller à l'école. Tous emploient *en temps* pour à temps, *avant longtemps* pour d'ici peu ; *un tant si peu* pour un peu ; *si fait* pour si ; *profiter* pour grandir ; *enrayer* pour commencer ; à *de soir* pour à ce soir ; *pas de même* pour pas ainsi, etc. Ils disent *ouindre* pour atteindre ; *éyou* pour où ; *qu'ri* pour chercher ; *lindi* pour lundi ; *yin* pour un ; *s'abriquer* pour se mettre à l'abri ; *s'abrier* pour se couvrir ; *mâchouiller* pour mâchonner ; *jinguer* pour fôlâtrer, etc. etc. Quand leur femme est économe de leur argent, ils disent qu'elle *n'est pas de dépense* ; mais quand elle ne l'est pas de ses paroles, ils ont vite fait de lui dire : "*taise don' ta goule !*"

Quand il *mouille* à verse, à *plein temps* ou à *pleins seaux*, ils se mettent à *l'abrit*, à *l'abrick* ou à *l'asslé*. Un beau désordre devient pour eux *un bel équipage* ; Un homme qui rechigne à payer son écot *tire au renard*. On s'amuse à *faire courri' le poisson d'avril* aux naïfs ou à envoyer *qu'ri la corde* à *virer l'vent* à ceux qui n'ont pas la *comprenoire facile*. Quand les tout petits veulent à *tout reste* accompagner leurs parents à la ville prochaine, on leur promet d'abord de leur rapporter *un joli p'tit rien tout neu'*, puis on leur donne une *graissée de confitures* ; etc., etc (1).

*

* *

Qu'est-ce que tout cela prouve ?

Au moins trois choses. La première, que le parler populaire de nos anciens colons de la Nouvelle-France était doué d'une vitalité prodigieuse pour avoir pu se conserver à ce point dans un milieu si hostile. La deuxième, qu'il était d'excellente venue, puisqu'il a pu, sans retard sensible sur son frère de France s'épurer, et devenir lui aussi du *français* tout court. La troisième, que ceux qui ont cherché à étouffer,

(1) Je gage que les huit dixièmes des expressions canadiennes commentées avec tant de savoir, de bon sens et d'esprit par M. L.-Ph. Geoffrion dans ses *Zigzags autour de nos parlers* (Québec, 1924, 1925 et 1927, 3 vol.) sont connues et même couramment employées dans la région dont je parle.

J'ajouterai d'ailleurs que le patronyme "Geoffrion" est précisément porté par de nombreux habitants de ce joli coin de France.

Un fait ne manquera pas de surprendre les Canadiens qui le visiteront : on y appelle les topinambours des... *canadas* !

au lieu d'aider de toutes leurs forces à la faire fructifier, la noble semence importée en Amérique il y a trois siècles du "jardin de la France", ont fait preuve d'une aberration inconcevable et, à la lettre, travaillé contre leur propre intérêt.

Et c'est là, ce qu'il y a, à mon sens, de si stupide et de si dramatique dans l'attitude des Anglo-Saxons à l'égard du parler français en Amérique du Nord, — cet acharnement à retarder l'évolution naturelle d'une langue qu'ils envoient apprendre à leurs fils dans la région même d'où Acadiens et Canadiens sont issus ! Comme les Barbares démolissant les temples romains pour s'en faire des forteresses, ils ont traité en vil dialecte et banni des écoles, chaque fois qu'ils l'ont pu, la langue maternelle (au sens rigoureusement exact du mot) de Rabelais (1), de Ronsard (2), de du Bellay (3), d'Agrippa d'Aubigné (4), de Racan (5), de Richelieu (6), de Descartes (7) !

IX.— Trois siècles d'efforts et de luttes

Prélevée sur les terroirs les plus français de France, la langue populaire importée au Canada n'est point demeurée uniquement une langue rustique. Sous la poussée de l'instruction de plus en plus répandue, ces "termes de terroir", survivances des anciens dialectes français ont déjà rejoint pour la plupart les guimpes blanches et les mantes de "droguet" de nos grands-mères. Ils vivent encore sur les lèvres des "anciens", mais les "jeunes" s'en amusent et bientôt ils seront couchés à jamais dans les mornes glossaires...

Ce serait encore une grossière erreur de penser que ce travail d'unification du parler canadien dans le sens de la

(1) Rabelais (François), né en 1483 à la Devinière, près de Chinon (Indre-et-Loire), entre Tours et Poitiers.

(2) Ronsard (Pierre de), né en 1524 à la Poissonnière (Loir-et-Cher), entre Vendôme et Tours.

(3) Du Bellay (Joachim), né en 1524 à Liré, près d'Angers (Maine-et-Loire).

(4) D'Aubigné (Agrippa), né en 1550 à Saint-Maurice, près de Pons (Charente-Inférieure), en Saintonge.

(5) Racan (le marquis de), né en 1589, à la Roche-Racan (Indre-et-Loire) entre Vendôme et Tours.

(6) Richelieu (Armand du Plessis, cardinal de), né à Paris, en 1585, de parents poitevins, fut évêque de Luçon (Vendée). La ville de Richelieu est aujourd'hui dans le département d'Indre-et-Loire, mais dépendait autrefois du Poitou.

(7) Descartes (René), né en 1596 près de Châtellerault (Vienne), entre Tours et Poitiers, appartenait à une vieille famille châtelleraudaise.

meilleure forme de notre langue date seulement de ces dernières années. Plus que chez nous notre peuple, les colons acadiens et canadiens furent, dès l'origine, constamment en contact avec des hommes instruits : navigateurs et marchands, prêtres et missionnaires, officiers et administrateurs, habitants des villes, jeunes nobles et bourgeois en grand nombre, venus en Amérique pour tenter la fortune. J'ai eu sous les yeux les plus anciens registres paroissiaux connus de Port-Royal : j'ai été surpris de la proportion des colons capables de signer leur nom d'une main ferme et exercée.

Partout à Québec comme en Acadie, la première préoccupation des immigrants fut de fonder des écoles. Ce point d'histoire est nettement établi, et je ne puis que renvoyer le lecteur au grand ouvrage de Mgr Amédée Gosselin, ancien recteur de l'université Laval, *l'Instruction au Canada sous le régime français* (1), à la belle thèse soutenue en Sorbonne par le père Omer Le Gresley, supérieur du collège Sainte-Anne de la Pointe de l'Église, sur *l'Enseignement du français en Acadie de 1604 à 1926* (2) et au dernier ouvrage de l'abbé Lionel Groulx, professeur de l'université de Montréal, *le Français au Canada* (3). Un séminaire français fut fondé à Port-Royal dès 1632, tandis qu'en 1625 les Jésuites ouvraient à Québec une école qui devait devenir en peu de temps un beau collège, comparable aux meilleurs de France à cette époque, et où l'on enseignait " la grammaire, les humanités, la rhétorique, les mathématiques, la philosophie et la théologie ". Ce collège de Québec ne cessa de prospérer jusqu'en 1768, date à laquelle, par la mauvaise volonté du gouvernement anglais, il dut fermer ses portes et verser ses élèves au petit séminaire fondé par Mgr de Laval. En 1639, s'ouvrait également à Québec le premier établissement d'enseignement à l'usage des jeunes filles. Il était fondé par une ursuline, la célèbre Marie de l'Incarnation, venue tout exprès pour le diriger de son monastère de Tours. Quant aux " petites écoles ", elles étaient nombreuses, dirigées par des prêtres, des missionnaires, — récollets, jésuites, sulpiciens, — des religieuses, — ursulines, filles de la Croix, — et dispensaient une instruction élémentaire aux enfants des colons. Avec le catéchisme, qui formait la base

(1) Québec, 1911.

(2) Énault, éditeur, Mamers, 1926.

(3) Paris, Delagrave, édit., 1932.

de l'enseignement et qui, bien entendu, ne se donnait pas en patois, garçons et filles apprenaient à lire, à écrire un peu et à compter. Au contact de leurs maîtres instruits et venus de France, les petits Canadiens ne pouvaient qu'améliorer leur langue.

Dès 1691, le père Chrestien Leclercq affirme que l'on trouve au Canada "une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent". En 1744, le père de Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, renchérit encore et assure que "nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue". "On ne remarque même ici, dit-il, aucun accent (1)".

Ces appréciations ne viennent-elles pas étayer les conclusions que je soutenais au chapitre précédent, à savoir que, dans leur majorité, les émigrants venaient d'une région où la langue du peuple, alors comme aujourd'hui, se rapprochait le plus de la langue des gens cultivés ?

Un petit fait illustrera mieux encore la qualité de l'éducation donnée au Canada sous le régime français.

Une demoiselle Joybert, née en Acadie sur les bords de la rivière Saint-Jean et qui avait été élevée au couvent des Ursulines de Québec, devenue plus tard la marquise Philippe de Vaudreuil, remplit à la Cour de Louis XIV les fonctions de sous-gouvernante des Enfants de France. On lui confia l'éducation du jeune duc d'Alençon, et Saint-Simon, qui l'a connue, nous assure, dans ses *Mémoires*, qu'elle était "bien au-dessus de son emploi".

Un jeune Canadien, M. Antoine Roy, n'a-t-il pas montré tout récemment, dans une thèse soutenue brillamment en Sorbonne, que le niveau intellectuel de Québec, à la fin du régime français était déjà comparable à celui de bien des villes françaises (2) ? On a trop tendance à penser, — et de récents romans à succès sur le Canada, en ne mettant en scène que des bûcherons ou des "coureux de bois," n'ont fait qu'accentuer ce préjugé, — on a trop tendance à penser, dis-je, qu'il n'y a eu pendant trois siècles dans "cet immense pays glacé" que de braves paysans à peu près illettrés. Quelle erreur prodigieuse ! Il y avait déjà au Canada, au dix-huitième siècle, une société polie et très cultivée.

(1) Congrès de la langue française, *Mémoires*, p. 25.

(2) Antoine Roy, *les Lettres, les Sciences et les Arts au Canada sous le régime français*, Paris, Jouve, 1930.

On y lisait beaucoup, et non seulement des ouvrages de piété, non seulement nos grands classiques du seizième et du dix-septième siècle mais aussi des œuvres d'une pensée plus libre: Montaigne, le La Fontaine des *Contes*, et Bayle même. De belles bibliothèques s'étaient constituées. L'abondance et le ton des lettres conservées à ce jour prouvent quel souci avaient les colons de transplanter en Nouvelle-France les belles manières de la mère patrie. La correspondance bien connue de la vénérable Marie de l'Incarnation est en son genre absolument remarquable.

On ne se rend pas assez compte, en général, de la "qualité" des émigrants français venus au dix-septième et au dix-huitième siècle au Canada. Une chose m'a particulièrement frappé en visitant l'Acadie, c'est l'heureux choix des sites occupés par les premiers établissements français. Je n'oublierai jamais l'émotion profonde que je ressentis lors de ma première visite à Port-Royal. L'idée s'est imposée à moi sur le champ, — et des volumes entiers n'arriveraient pas à me convaincre du contraire, — que les Français qui étaient venus s'installer là possédaient un sens esthétique et une philosophie de la vie d'un niveau très élevé. Il me parut évident que ces coureurs d'aventures n'étaient pas des "aventuriers", qu'avant de songer à se défendre contre un ennemi éventuel, ils avaient d'abord songé à bien vivre dans un cadre de beauté, dans la prospérité et la paix. Une seule frégate anglaise à l'entrée du goulet de Digby, et ils étaient prisonniers au fond de leur Bassin comme des carpes dans un vivier. Deux rangées de collines protégeaient des vents polaires l'ample vallée qu'ils allaient fertiliser. La forêt toute proche et qui s'étendait à perte de vue offrait à ces Français passionnés de belles chasses, du gibier à foison. Sur les eaux du Bassin, calme comme un lac, leurs barques légères glisseraient mollement. Les marais irrigués deviendraient en peu d'années d'opulentes prairies ou des enclos fertiles. Quelques mois de labeur, et, la subsistance assurée, le reste de l'an serait tout en loisirs, en parties de chasse ou de pêche, en longues chevauchées, en veillées chez les amis, en belles cérémonies religieuses. Ce n'étaient point des chercheurs d'or affamés, ce n'étaient point des proscrits, des bagnards grâciés, des partisans que chassaient de chez eux la haine d'un régime ou la persécution. Tout au contraire, ils gardaient dans leur cœur le souvenir et l'amour du Vieux-Pays. Ils aimaient à en recevoir des mis-

sionnaires ou de nouvelles recrues. Ils accueillèrent toujours avec joie ceux qui en revenaient. Ils continuaient d'aimer son vin et ses chansons.

Peuple artiste, ils goûtaient pleinement la douceur de vivre au milieu d'une nature jeune et généreuse. Faire par le trafic une fortune rapide, ils n'y songeaient même pas. Faiblesse du philosophe et du poète en un temps où déjà commençait le règne brutal du marchand.

Et comment ne pas évoquer, en ces pages, les premiers hivers de la petite colonie de Champlain ! Il y a dans le groupe un ami du roi de France, de Monts, un baron de Champagne, Poutrincourt, un apothicaire parisien, Louis Hébert, un avocat du parlement de Paris, lisant le grec et l'hébreu aussi bien que le latin, et par-dessus le marché poète, poète dont les œuvres furent imprimées de son vivant, Marc Lescarbot ! Pour maintenir en belle et joyeuse humeur cette poignée de Français, Champlain a fondé "l'Ordre du Bon Temps". A tour de rôle, chaque membre de la colonie doit organiser un grand dîner avec défilé de cuisiniers et de marmitons, mets savoureux et chansons gaies. Les chefs sauvages, dont on n'est pas jaloux, mais qu'on traite en amis, sont invités à ces festins. Lescarbot, dont la veine poétique est intarissable, est le poète attitré de l'Ordre. Les pièces de venaison sont apportées sur les tables suivant un joyeux protocole et les marmitons, en les servant, récitent les vers d'un émule de Malherbe !

Bon sang ne saurait mentir. Le 3 février 1930, la savante société d'archéologie de Montréal, donnait en son château de Ramezay un dîner du même genre, un grand dîner, costumé et en musique, dont les couplets étaient dus à un autre homme de loi érudit et poète, le président de la société, Me Victor Morin. Traits caractéristiques. Une race qui possède à ce point le sens esthétique, le goût et la soif de la beauté, ne pouvait se contenter d'un humble patois : alors comme aujourd'hui, elle emportait en tous lieux l'ambition de bien parler.

De cet état d'esprit, de ce niveau de culture, la masse paysanne de la colonie dut à coup sûr ressentir les effets bienfaisants. Même après que les fleurs de lis eurent cessé de flotter sur la citadelle de Québec, même après que fonctionnaires et soldats, marchands, bourgeois et riches propriétaires français se furent embarqués pour la métropole, les

65,000 habitants du Bas-Canada avaient de leur civilisation une si fière conscience, qu'un siècle de brimades et d'oppression ne pourra les changer.

Car il est là vraiment le miracle canadien ! Une poignée de colons français, privée d'un seul coup, par une catastrophe inouïe, de presque toute son élite intellectuelle et de ses dirigeants, avait reçu durant un siècle et demi une empreinte si forte et si profonde qu'elle continuera de se maintenir et de prospérer selon ses propres principes et fidèle à son propre idéal, sans autre secours que sa volonté de vivre.

Et que dire du petit groupe acadien ? Quels termes trouver pour magnifier comme il le faudrait la survivance de ces humains, traqués, dépouillés de leurs biens, privés de leurs prêtres, dispersés dans le monde entier et qui finissent cependant par se retrouver, se ressouder, ayant tout conservé : leurs noms de Français, leur langue française, la religion qu'ils tenaient de leurs pères français !

Vigueur d'une race ! Ferveur des âmes ! Qualité d'une langue !

*

* *

Un siècle pour les Canadiens (un siècle et demi pour les Acadiens) s'écoule, qui n'est qu'une longue tentative d'étouffement coupée de brusques sursauts. Au sein de la famille, sur les genoux de la mère, autour du foyer, la langue française survit, pauvre et pâle, mais fière et courageuse. Pour la faire mourir, le vainqueur aveuglé met tout en œuvre. Cependant Québec conserve son séminaire. Dans les paroisses les plus reculées, le clergé entretient la flamme sacrée. Les livres français sont prohibés. Qu'importe ! Des prêtres, pour que les enfants puissent apprendre à lire, passent des nuits à copier les évangiles de leur missel !

Au couvent des ursulines des Trois-Rivières, il ne restait qu'une grammaire, une *unique* grammaire française. Elle était posée sur un lutrin, dans un cadre de bois, et les élèves allaient y apprendre leur leçon à tour de rôle, lisant leur grammaire comme le prêtre lit l'évangile, sans y toucher. La maîtresse seule avait le droit de tourner les pages du livre précieux (1). Français qui me lisez, quand vous porterez un jugement sur une œuvre canadienne, songez à cette grammaire !

(1) Congrès de la langue française, *Mémoires*, p. 457.

Quelles mères françaises durent sortir de ces couvents! La mère canadienne a peut-être fait plus encore que le prêtre pour conserver notre langue. Son âme sensible et délicate sentait tellement mieux que les hommes ce qu'il y avait à perdre dans l'échange.

Dans la salle des délibérations de l'Assemblée législative, à Québec, un grand tableau attire les regards du visiteur. Il évoque le fameux serment du Jeu de Paume de notre peintre David. Mais malgré moins de mouvement, la scène est d'un dramatique plus intense et plus poignant, car l'objet de la manifestation est d'une portée bien plus haute. Les députés du tiers état de 1789 jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné au royaume une constitution éphémère. Les députés canadiens de 1793 jurent de ne jamais renoncer à la langue française (1) !

Combien de fois, il leur a fallu depuis renouveler ce serment solennel et faire reculer l'opresseur! Mais n'importe, la langue française a fini par s'imposer, et la constitution fédérale la reconnaît officiellement. Le principe est admis: le Canada est une Puissance bilingue. Cela ne veut pas dire que le français soit accueilli dans tous les milieux et dans tous les États du Dominion avec un enthousiasme sans mélange. L'essentiel c'est qu'il vive, et il vit ! En attendant que viennent pour elles, avec la fraternité, la liberté et l'égalité totales, les minorités françaises de huit provinces sur neuf ont pour les soutenir et les encourager l'exemple merveilleux de la vaillante province de Québec. Là, deux grandes universités catholiques (2), Laval et Montréal (731 professeurs, 16,800 étudiants), sœurs de nos universités de France, dispensent la haute culture française. Partout, c'est une floraison d'écoles de toutes sortes, de collèges classiques affiliés aux universités, de couvents, d'instituts techniques et agricoles où l'enseignement se donne en français. La nouvelle université de Montréal qu'on est en train d'édifier à grands frais " sur la Montagne " ferait rêver tous les étudiants de France! Autour de ces foyers intellectuels gravitent de nombreuses sociétés savantes et littéraires où l'histoire et la langue du

(1) La tableau se rapporte à la fameuse séance du 21 janvier 1793. Le député Richardson ayant proposé que la version anglaise des procès-verbaux de l'Assemblée législative fût seule tenue pour officielle, Chartier de Lotbinière défend avec véhémence les droits de la langue française et fait triompher le principe de l'égalité des deux langues dans le Bas-Canada.

(2) Chiffres de l'année 1929-1930.

Canada font l'objet de constantes recherches de la part des érudits et des amateurs. Des groupements pleins de vie et d'enthousiasme, comme l'Alliance Française, l'Institut Canadien, l'Action canadienne-française, le Cercle Universitaire de Montréal, etc. organisent chaque hiver des séries de conférences fort goûtées et très suivies où des hommes en vue, de France et du Canada, traitent de sujets variés devant des centaines d'auditeurs. Les grandes revues, les bonnes publications littéraires et scientifiques sont en nombre déjà imposant.

Les journaux de langue française sont bien informés, bien faits, combatifs, et portent chaque jour, dans chaque foyer, l'idée canadienne-française. Un puissant poste de téléphonie sans fil, la populaire station CKAC du journal *La Presse* à Montréal, répand sans arrêt la parole française, la musique et la chanson françaises dans toute l'Amérique du Nord, pleinement conscient de son rôle éducatif. Enfin, le cinéma parlant français vient de faire son apparition à Montréal avec le plus grand succès.

Enfin, il y a une littérature canadienne-française qui, après avoir été longtemps presque uniquement militante et patriotique, est en plein essor, s'essaie à tous les genres et compte un petit groupe d'historiens, de critiques et de poètes de tout premier plan.

Je ne cite là, bien entendu, que les faits essentiels et les plus frappants. Mais l'effort pour maintenir et cultiver la langue française se poursuit sans relâche, persévérant et obstiné, à chaque minute de la vie privée, comme dans tous les actes de la vie publique. La discipline, la tension d'esprit que s'imposent à cet égard les Canadiens peuvent à juste titre nous paraître surhumaines: elles leur semblent toutes naturelles, elles font partie de leur vie. J'ajouterai même qu'ils y mettent une certaine crânerie qui tout à la fois surprend et ravit un Français. J'ai connu un couple de septuagénaires acadiens, isolés dans une ville entièrement anglaise, qui m'ont avoué s'être juré solennellement à l'autel, cinquante ans auparavant, de ne se jamais parler autrement qu'en français quand ils seraient seuls.

Je me suis vu rabrouer d'importance, à Ottawa, par une charmante jeune fille parce que je ne francisais pas ma prononciation du mot "Dalhousie", le nom de l'université anglaise d'Halifax. (A suivre.)

Ernest MARTIN, professeur agrégé de l'Université de France.